

petit, ite. (peti ou pri, it) adj. (lat. pop. \*paititus, d'un rad. expressif \*pait-; 980). (normalement av. le nom)

Qui est esdu, de peu de hauteur, d'écarte ou de volume : de petites proportions. De peu d'importance par le nombre, la quantité, l'intensité, la valeur, etc : petit paquet ; petit jardin ; petite taille ; petite somme ; petite pluie ; petite affaire. Peu considérable : petite fortune. Faible : petit tempérament. En bas âge : petit enfant.

Fig : Qui manque de noblesse : ce sentiment est bien petit. Humble : se faire petit. Se faire tout petit, s'efforcer de passer inaperçu.

adv. Voir petit, manquer d'audace. En petit, sur une petite échelle, en raccourci.

Se dit de quelqu'un dont l'importance est minime : un petit fonctionnaire, un petit commerçant, un petit ordonnance.

Petit bœuf, nom usuel du fragon. Petit pois, nom usuel du pois. Petite carie, sans délicate.

n. 2y. Se dit des enfants par caresse, ou d'un ami, d'un parent par affection familière. Terme de mépris : mon petit monsieur. Petit esprit, homme aux idées étroites. Petites gens, personnes aux revenus modestes. Petite main, appencie dans une maison de couture.

n.m. Animal nouvellement né : les petits de la chatte. Les petits, se dit par opposition aux grands.

EN PETIT. loc. adv. En raccourci : modèle en petit. PETIT A PETIT. loc. adv. Peu à peu.

ANT. Grand, considérable